

Braccio, Nadia

De: Mr.Michel.Fournier [mr.michel.fournier@gmail.com]
Envoyé: 27 juin 2014 14:17
À: Greffe
Objet: à verser au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations) 27 juin 2014
Pièces jointes: Transmettre un relevé de compteur.jpg

Témoignages/Observations à la Régie de l'Énergie ...Pour l'abolition **TOTAL** des frais relatif à l'option du droit de retrait. "compteurs C.N.G. d'HQ".

greffe@regie-energie.qc.ca

Objet : à verser au dossier R-3854-2013 phase 2
(observations)
juin 2014

27

À l'intention des régisseuses mandatées pour l'examen du dit dossier.

Bonjour ce que je désire/nous désirons est fort simple :

1) Une option de retrait sans aucun frais afin d'avoir un réel choix qui ne serait pas orienté par un tiers parti qui désire tout simplement nous diriger vers leurs objectifs préétablies.

...les gens de la masse silencieuse ont une opinion similaire.

2) De plus Je propose que nous puissions utiliser la carte d'auto-relevé¹ (Utilisation qui existe déjà pour certains clients dans d'autre circonstance), et je serais même d'accord de photographier le compteur afin de valider l'exactitude des données ainsi transmises par le billet de mon "Espace Client" sur le site "WEB" d'HQ.

(1) www.hydroquebec.com/residentiel/gerer-votre-compte/releve-de-compteur/

Autres commentaires et observations :

Par ailleurs je crois bien que la majorités des autres clients d'HQ (qui ne prene pas part au débat) étant peu / pas / ou mal informés, n'ont tout simplement pas les moyens de s'offrir le luxe d'une option de retrait tarifié de quelque nature que ce soit. La plupart des clients d'HQ qui ne se sont pas objectés, ou resté passif, soit par manque d'énergie, d'une foi aveugle dans la littérature proposée, ou s'étant tout simplement résignés devant un fait plus ou moins accompli. (Réponses souvent entendu lord de discussions sur le sujet des CNG imposés de force par Hydro-Québec... Oui, on se sent écrasé, et bafoué... qu'est-ce que tu veux tu qu'on fassent?).

Ce constat me/nous permet de prétendre qu'HQ a atteint un de leurs nombreux objectifs en banalisant certaines statistiques et/ou de non-statistiques de refus car naturellement si HQ proposerait une option de retrait sans-frais à propos d'un ou l'autre des types de compteurs offerts, la proportion de clients qui choisiraient le model Non-Communicant seraient plus que grandissante, pour ne pas dire ahurissante.

Par ailleurs leurs méthodologies en ce qui concerne les séances d'information aux citoyens qui oblige chaque client à poser leurs questions en privé, ne laissant personne s'exprimer ou de questionner leurs représentants publiquement devant une salle ouverte, est anti-démocratique et relève de l'asservissement. Le même "modus operandi" également utilisé actuellement pour convaincre les maires et conseillers de nos municipalités.

Le vieux proverbe "Diviser pour régner" fait un retour en force et semble être la nouvelle devise d'Hydro-Québec. J'aimais, bien naïvement, le slogan... "Hydro-Québec ça NOUS appartient" quoique dans cette affirmation le "NOUS" nous laissent quand même perplexes.

Il va de soit que le fameux principe de l'utilisateur payeur évoqué à mainte reprise par les représentants d'HQ afin supposément de défrayer les couts... "dupliqués, car ces couts sont déjà inclus dans les tarifs d'HQ depuis belle lurette" ...ce couts de cette fameuse relève manuel, n'est encore à mon humble avis qu'un autres subterfuge pour nous faire avaler cette "Potion Magique". De plus avec des profits de milliard de \$\$\$, il nous apparait évident que le ratio éhonté de l'utilisateur/payeur à maintenant franchit les bornes d'un déséquilibre scandaleux.

Pour ma part Je n'entrerez pas dans le débat sanitaires à savoir, si toutes ces ondes pulsé de type micro-ondes ou d'autres types son dangereuse, voir mortel pour "le vivant", car en ce moments, une kyrielle d'experts et spécialistes se sont déjà chargés de la chose, l'alarme ayant retenti depuis un bon bout de temps, prouvant hors de tout doute qu'il y a matière à instaurer le principe de précaution. (Il n'y as pas de fumée sans feux). Nous constatons que les rapports, non-accepté par certains car très dérangeant sous plusieurs aspects, fusent de part et d'autre de la planète, il est grand temps d'y voir.

Pour conclure, avec récemment l'augmentation du 4.3% des tarifs d'HQ, la capacité de payé des citoyens a encore une foi dépassé l'ultime limite, il est grand temps de faire profiter ces ristournes pharaonique à la population de Québec. Nous ne voyons collectivement qu'une seule issue possible afin de remédier à cette injustice financière, soit l'abolition des frais de l'option du droit de retrait et tout simplement un gel des tarifs résidentiels. Le citoyen moyen (et les plus démunis) n'on plus aucune capacité de payé.

Michel Fournier (membre régulier de A.Q.L.P.A.)
Citoyen de Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, Canada

c.c.

Mairie de Saint-Jean-sur-Richelieu mairie@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

M. I.Langlois Conseiller municipal, district 10 et Comité sur l'environnement et le développement durable
I.Langlois@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

M. D.Turcotte Député de Saint-Jean-sur-Richelieu dave.turcotte-saje@assnat.qc.ca

Coalition Québécoise de Lutte
contre la Pollution Électromagnétique info@cqlpe.ca

Association Québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique info@aqlpa.com

Journal Le Canada Français gilles.berube@tc.tc

Je Garde Mon Compteur info@jegardemoncompteur.com

Saint-Jean-Refuse (les Compteurs) SaintJeanRefuse@mrda.ca

Refusons les Compteurs refusonscompteurs@gmail.com

Mon Espace client

Relevé de compteur

Transmettre un relevé de compteur

Numéro de compteur ?

ou

Numéro d'installation ?

Ex. : 000A0000000

Ex. : 400000000

Numéro de votre adresse

Ex. : Si l'adresse est 765, rue
/atts,

inscrivez seulement 765

Vérification de sécurité

